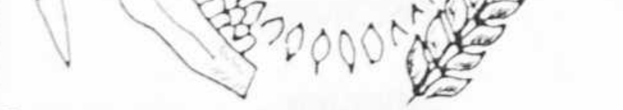
ISSN : 0294 - 4693

DLP-1-12-89123848

Avertissements agricoles



EDITION

GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 171 (21/89) du 28 Novembre 1989

CEREALES : Ne pas négliger la protection contre les pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE

Situation

Des vols de pucerons de faible intensité ont été enregistrés jusqu'au 22 Novembre. Les colonisations des parcelles levées en Novembre sont très variables, de 1 à 5 % généralement, très ponctuellement plus de 10 % à Chauvigny (86), Saint Agnant (17), Mirambeau (17) et Villiers/Chizé (79).

L'activité de ces insectes est réduite en période de froid continu. Leur destruction nécessite cependant une séquence de plus de 15 jours de gelée continue.

Préconisation

Parcelles levées avant le 27 Octobre non encore protégées : Intervenir dès le premier réchauffement mais des dégâts irréparables ont déjà été commis.

Parcelles levées entre le 27 Octobre et le 22 Novembre : Une intervention est nécessaire mais ne présente pas de caractère urgent. Elle vise à détruire les populations présentes pour empêcher toute multiplication ultérieure. Intervenir à 3 feuilles, si possible avec le desherbage de post-levée précoce.

Parcelles levées en Octobre ayant reçu un insecticide avant le 27 Octobre : Renouveler la protection insecticide. Les populations en parcelle étant faibles, ce traitement ne présente pas de caractère urgent.

Pour obtenir une efficacité maximum du traitement, intervenir préférentiellement une journée ensoleillée et chaude à partir de la fin de matinée.

ZABRE

Situation

Les larves de ce coléoptère sont responsables de la destruction de plantules de céréales par dilacération et broyage de la plante dans les parcelles des secteurs de Saint Savin (86) et de la plaine de Niort.

Préconisation

Dans les parcelles concernées, les interventions insecticides seront plus efficaces si elles sont effectuées en fin de journée, le Zabre ayant une activité nocturne. Des produits à base d'endosulfan + parathion ont donné de bons résultats sur cet insecte.



SPV

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles
Abonnement annuel : 175 F

OSCINIES

Situation

Des dégâts d'oscinies, caractérisées par un jaunissement de la feuille centrale de la plantule de céréales, sont observés actuellement en toutes zones. Ces dégâts concernent des plantes à des stades allant de 1 feuille à 3 feuilles. Un "asticot" est observable à la base de la feuille détruite.

Préconisation

Aucune méthode de lutte n'est envisageable actuellement. **Seul un traitement de semences adapté permettait de protéger la plante.**

CIRPHIS

Situation

Des dégât de Cirphis sont toujours observés dans les jeunes céréales du sud des deux Charentes.

Préconisation

La préconisation du bulletin précédent reste valable. Un soin particulier doit être apporté aux bordures des parcelles, source de recontamination.